

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS
INTERCO VIENNE



Les syndicats CFDT, FO, et CGT des Territoriaux

Ville, CCAS et Grand Poitiers

47 rue Jean Valade

86000 POITIERS

A

Monsieur Alain CLAEYS

Maire de la Ville de Poitiers

Président de Grand Poitiers

Président du CCAS

Hôtel de Ville

Monsieur le Maire,

Les réunions de discussions sur l'harmonisation du temps de travail et de l'action sociale sont maintenant terminées.

Force est de constater que les propositions de nos organisations syndicales n'ont pas été acceptées. Elles n'étaient pourtant pas incohérentes puisque nous demandions juste que votre parole soit respectée.

Vous nous avez demandé de communiquer auprès de tous les agents pour les rassurer et leur passer le message suivant : « **personne ne perdra rien** »

Voici le résultat :

-Suppression de 3 journées du Maire Président.

-Perte de la durée réelle du temps de travail de l'agent en fonction de son planning dans le décompte des autorisations spéciales d'absence.

- plus de possibilité de faire la semaine de 4,5 jours.
- plus de majoration des heures supplémentaires.
- Plus de ticket restaurant d'une valeur de 7,50 euros avec une prise en charge de 60% de la part de l'employeur.
- Calcul du temps de travail fixé à 1589 heures.
- Obligation de poser ses congés au plus tard le 30 Novembre de chaque année.
- Les ASA liées au conjoint sont accordées uniquement aux agents mariés ou pacsés, mais ne sont pas reconnues aux agents vivant en concubinage.
- ...

Cette régression est sans précédent dans notre collectivité. Cette situation est dramatique car elle se cumule avec une sensation de mal-être grandissante, qui malheureusement se généralise dans de nombreux services.

Nous n'accepterons pas une telle régression dans notre collectivité, ces propositions sont inadmissibles et surtout inacceptables.

Nous vous demandons le retrait du projet d'harmonisation du temps de travail.

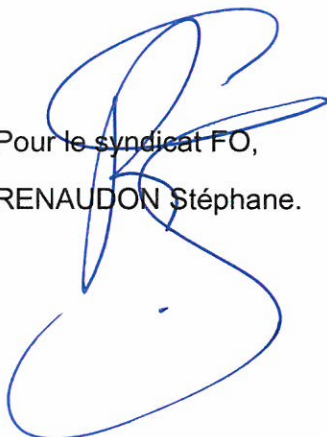
Les trois syndicats représentatifs de la collectivité CFDT, FO et la CGT réunis le 02 Novembre 2017 **déposent donc un préavis de grève de 0H à 24H le vendredi 10 Novembre, préavis couvrant l'ensemble des personnels de la Ville, CCAS de Poitiers et Grand Poitiers.**

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de nos considérations respectueuses.

Pour le syndicat CFDT,
CESVRE Charline.



Pour le syndicat FO,
RENAUDON Stéphane.



Pour le syndicat CGT,
BOHAN Vincent.

